

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Document mis à jour le 01/03/2024



IRIS Sup' mise sur leur avenir, et vous ?

La géopolitique pour les acteurs
et les décideurs de demain



www.iris-sup.org

2 bis, rue Mercœur 75011 Paris
experiencepro@iris-france.org

**3 327**diplômés d'IRIS Sup',
près de 50 nationalités**+ 560**étudiants par an
en présentiel ou
à distance**+ 250**structures publiques
et privées partenaires
accueillent nos
stagiaires**180**professionnels de
haut niveau dis-
pensent
les cours

La géopolitique appliquée aux organisations

IRIS Sup' est l'école de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), think tank français dédié aux questions internationales et géopolitiques et présenté par les classements internationaux comme l'un des meilleurs mondiaux.

Créée en 2002, IRIS Sup' propose des formations de géopolitique appliquée aux organisations reconnues par l'État (titres de niveau 7 – équivalent bac +5 – enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles).

DES ANALYSES ET DES CONSEILS AU SERVICE DE VOS ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

- Analyser des situations complexes internationales ;
- Produire des notes de veille, de prospective, de *compliance*, de *due diligence*, d'aide à la décision ;
- Présenter des préconisations, des stratégies d'action ;
- Monter et suivre des projets complexes dans un contexte international.

2 TITRES DE NIVEAU 7 (BAC+5)

Analyste en stratégie internationale (ASI)

EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE



Parcours géopolitique et prospective

Parcours géoéconomie,
gestion des risques et RSEParcours défense, sécurité
et gestion de crise

Manager de programmes internationaux - Humanitaire et Développement (MPI)

EN PRÉSENTIEL



Parcours stratégique



Parcours opérationnel

Parcours plaidoyer et
communication d'influence

À DISTANCE

Manager de programmes internationaux
- Humanitaire et Développement

**À IRIS Sup',
nous apprenons à nos
étudiantes et étudiants
à travailler dans un
contexte international
avec rigueur, honnêteté
intellectuelle,
humilité et passion.**

NOS DIPLÔMÉS DEVIENNENT NOTAMMENT...

ASI

Analyste • Chargé(e)/Responsable de mission/projet • Chargé(e)/Responsable des relations internationales • Collaborateur(trice) politique • Consultant(e) • Chargé(e)/Responsable de développement • Risk Manager...

MPI

Responsable/ chef(fe) de projet/mission/programme • Responsable/Chargé(e) de projets ou de programmes • Coordinateur(trice) de terrain/programmes/projets • Responsable/Chargé(e) de développement/de partenariats • Responsable/Chargé(e) de plaidoyer • Grants Officer/Manager • MEAL Officer/Manager • Directeur(trice) pays...

Pourquoi soutenir IRIS Sup' ?

Les relations avec les organisations font partie de l'ADN d'IRIS Sup'. Pour les professionnels, participer à la formation de nos étudiants, c'est :

1

Transmettre une expertise, des compétences

Tous nos intervenants exercent dans des entreprises, des associations, des ONG, des organisations internationales ou la haute fonction publique.

2

Garantir l'adéquation de nos formations aux besoins des entreprises et des organisations

Nos partenaires participent aux conseils de perfectionnement pour adapter nos programmes à vos besoins.

3

Participer à la formation en proposant des études de cas réels pour nos étudiants

Une part importante est accordée à l'apprentissage par la simulation et la mise en situation professionnelle dès la première année.

4

Recruter nos étudiants et diplômés

Le rythme des formations (2 jours de cours d'octobre à mai) favorise l'alternance. Actuellement, près de la moitié de nos effectifs en présentiel étudiant en contrat d'apprentissage.

Développer
une relation
partenariale
avec IRIS Sup'



SOUTENIR IRIS SUP', C'EST NOUS PERMETTRE DE FINANCER :

L'internationalisation de la formation et des profils

Par la collaboration d'experts internationaux pour multiplier les points de vue et le développement des opportunités de mobilité pour nos étudiants.

Une pédagogie innovante

Développer l'excellence de vos futures recrues en leur offrant un cadre pédagogique novateur axé sur les nouvelles technologies (cartographie numérique, systèmes d'information géographique, ERP, écrans muraux et interactifs).

La diversification et l'interactivité de notre offre de formations à distance

Digitalisation de nos outils d'études en utilisant une plateforme performante, des contenus vidéos et des espaces de classe virtuelle (LMS, logiciels de classe virtuelle, de scénarisation pédagogique).

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

LVMH

&
Cloix
Mendès-Gil
CABINET D'AVOCATS

CISION

bricobe
Pasquier

B2P
COMMUNICATIONS
CONSULTING
Berlin - Munich - Paris

orange

plaine
commune
GRAND PARIS

SAFRAN

Sofrecom
The Knowledge Network

SVP
INFORMATION
DÉCISIONNELLE

futuribles

CITEO

Éditions
EYROLLES

D
DUNOD

ITP
Institut
pour la
Justice

openeat

Choisir le bénéficiaire de votre taxe

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

87% constitue la part principale destinée au financement de l'apprentissage et recouvrée par l'URSSAF mensuellement

TAXE D'APPRENTISSAGE
0.68% de la masse salariale brute
(0.44% pour l'Alsace-Moselle)

13% constitue le solde destiné au financement des formations initiales technologiques et professionnelles, il est versé annuellement à l'URSSAF

Vous devez payer la taxe si...

- vous avez au moins 1 salarié ;
- vous êtes soumis à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR) au titre des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC).

COMMENT VERSER LA TAXE À IRIS SUP' ?

1

La part principale doit être déclarée mensuellement au moyen de la Déclaration sociale nominative (DSN) auprès de l'URSSAF

2

Le solde doit être versé annuellement au moyen de la Déclaration sociale nominative (DSN) auprès de l'URSSAF.
La taxe d'apprentissage 2023 doit être versée le 5 ou le 15 mai 2024 en fonction de la situation de votre structure (plus d'information sur entreprendre.service-public.fr)

3

Indiquer IRIS SUP' comme bénéficiaire du solde de votre taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTÉA à compter du 25 mai 2024 et jusqu'à fin septembre 2024. Vous pouvez retrouver l'école *via* son n°SIRET :

382 778 009 000 37

Besoin d'un accompagnement spécifique pour le paiement de votre taxe ?

Nous vous invitons à prendre contact avec nous au **01 53 27 60 82** ou par mail à l'adresse : perrier@iris-france.org

LE MOT DE PASCAL BONIFACE, DIRECTEUR DE L'IRIS



L'IRIS, reconnu d'utilité publique, est un centre de recherche français dédié à la géopolitique appliquée aux besoins des organisations. Bien placé dans les classements internationaux, c'est aussi le seul think tank qui a créé une école, mêlant ainsi la recherche, la formation et l'action. En versant votre taxe d'apprentissage à IRIS Sup', vous participerez à la

formation de professionnels capables d'agir dans des environnements internationaux complexes et de répondre aux enjeux de la mondialisation. Cette contribution est essentielle pour nous équiper d'outils pédagogiques performants, développer le e-learning et nouer des partenariats à l'international.

Nous comptons sur vous !